



Le Trait d'union

Bulletin d'information de la Municipalité d'Eastman eastman.quebec
Décembre 2015, volume 15, numéro 6

SOMMAIRE

- Mot du Maire 2
- Hommage à Martin Riou... 2
- Site web..... 2
- Assemblées du 5 octobre.. 3
- Comité arts et culture 3
- Assemblée du 2 novembre 4
- Sécurité ferroviaire..... 4
- Loisirs..... 5
- RAPPORT DU MAIRE** 6
- Club de l'Âge d'or..... 9
- Assemblée du 4 novembre 9
- Missiquoi-Nord 9
- Chroniques verte..... 10
- COOP Santé Eastman 11
- Bibliothèque municipale ... 11
- Croque-livres..... 11
- Fermeture du bureau municipal 12
- Vœux du conseil..... 12



EASTMAN SE DISTINGUE!

SPA EASTMAN

Félicitations au Spa Eastman, qui vient d'être couronné meilleur spa au Canada, toutes caté-

gories confondues, selon *SpaFinder 2015 Wellness Travel Awards*; le Spa se classe aussi dans le top 10 mondial dans 7 catégories! Bravo à Mme Jocelyna Dubuc et à toute son équipe pour cette reconnaissance qui continue de faire d'Eastman une destination de prestige.

Lors du 22^e gala des *prix d'excellence en environnement de l'Estrie*, qui a eu lieu le 27 octobre dernier, Eastman s'est également distingué, puisque plusieurs lauréats sont des entreprises opérant chez nous :

-  **Le Corridor Appalachen**, dans la catégorie «Groupe environnemental ou OBNL»
- **Terri Monahan**, cofondatrice de l'organisme *Corridor Appalachen* (reconnaissance posthume), dans la catégorie «Contribution personnelle».
-  **Le Domaine Le Vertendre Inc.**, dans la catégorie «Petite entreprise ou institution».



Finalement, c'est avec un immense bonheur que les Correspondances d'Eastman se sont vues attribuer le prix du Développement culturel par le Conseil de la Culture de l'Estrie le lundi 16 novembre dernier, pour son volet jeunesse.

« De multiples gestes bien ficelés ont permis aux Correspondances d'Eastman de construire un lien fort et remarquable avec son milieu et de s'imposer comme un événement et un organisme incontournables dans la région en ce qui a trait à la littérature. »

Il s'agit d'une belle reconnaissance de la part du milieu et d'une visibilité inestimable pour l'événement et notre village!

MOT DU MAIRE



Chers citoyens, chères citoyennes,
C'est avec une grande fierté que j'ai assisté à la remise des fleurons du Québec. Ce fut un honneur d'être accompagné de M^{mes} Diane Tétreault et Diane Trudel, deux bénévoles qui ont accompagné de façon quasi permanente notre employé municipal aux parcs et espaces

verts, M. Bernard Lefort, dans l'accomplissement de ses tâches.

Nous avons réussi à conserver nos 4 fleurons, tout en ayant augmenté notre pointage, ce qui nous rapproche des 5 fleurons. Je tiens à vous rappeler que seulement 3 villes sur les 365 participantes ont la cote 5 fleurons.

Durant les 3 prochaines années, nous allons donc solliciter votre collaboration pour l'embellissement de vos propriétés, dans le but d'atteindre ces 5 fleurons dès 2017.

Je profite de l'occasion pour remercier tous ceux et celles qui, par leurs efforts, ont contribué à ce que nous maintenions notre cote 4 fleurons.

Par ailleurs, lors d'une réunion spéciale, les membres du conseil ont pris la décision de procéder immédiatement au remplacement des deux ponceaux sur le chemin des Diligences. Par le fait même, nous en avons profité pour élargir le diamètre des ponceaux de 200 mm chacun, ce qui permettra assurément un écoulement plus rapide du ruisseau Parker lors de fortes pluies et de la fonte des neiges.

Dans les prochaines pages de ce bulletin, vous trouverez le rapport du maire sur la situation financière de la municipalité.

Yvon Laramée, maire



HOMMAGE À MARTIN RIOU



C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de M. Martin Riou, citoyen d'Eastman très actif depuis plusieurs années dans divers comités de la municipalité et des environs.

Après avoir siégé plusieurs années au comité «Eastman en santé», il a également été membre du conseil d'administration de Transport des Alentours. Il s'est beaucoup investi dans le dossier du transport collectif, et plus récemment celui du taxibus. Il a d'ailleurs été l'un des fondateurs et le porte-parole du Comité citoyen de Memphrémagog pour le transport collectif, et sa grande implication dans ce dossier lui a valu le prix Guy-Chartrand de Transport 2000-Québec en février 2015, dans la catégorie «Action et mobilisation des usagers».

Ce citoyen très inspirant et très impliqué dans l'action citoyenne a su, par sa persévérance et sa détermination, faire avancer plusieurs dossiers, et il demeurera pour tous ceux qui l'ont côtoyé un exemple de générosité et d'engagement auprès de notre communauté.

Nous adressons toutes nos sympathies à sa famille et ses proches.

SITE WEB

N'oubliez pas que vous pouvez aller consulter notre site web eastman.quebec en tout temps pour vous tenir au courant de ce qui se passe dans notre municipalité : événements, conférences, avis publics, assemblées du conseil et même le Trait d'Union! Vous pouvez également vous abonner à nos alertes et être avisés lors de la tenue de toutes nos activités par courriel, ou pour savoir quel bac vous devrez sortir chaque semaine, par exemple!

Vous avez de la visite? Allez consulter notre site visiteeastman.com qui fait la liste des activités et commerces établis à Eastman et vous donnera des idées de sorties pour tous!


MONTY SYLVESTRE
CONSEILLERS JURIDIQUES | INC. | MONTYSYLVESTRE.COM

455, rue King O., bur. 200
Sherbrooke QC J1H 6E9
Tél. : 819 566-4466
Télé. : 819 565-2891


AMÉLIE GÉRIN
Notaire

GÉRIN POMERLEAU, NOTAIRES, s.e.n.c.r.l.
324, rue Principale Ouest
Magog (Québec) J1X 2A9
agerin@notarius.net
819-843-3793, poste 219
www.pmeinter.com/magog

**DÉBOUCHAGE DE TUYAUX
INSPECTION PAR CAMÉRA
DRAINAGE ET EXCAVATION**

LE GROUPE EXPERT DRAINS
819-864-6441
www.expertdrains.com

RBQ: 8281-1605

ASSEMBLÉE DU CONSEIL : 5 OCTOBRE 2015

Administration générale

- Le conseiller Patrick McDonald a été nommé maire suppléant pour les huit prochains mois.
- Conformément à la politique de la municipalité, le Club de l'Âge d'Or a été reconnu comme un organisme habilité à solliciter une assurance dans le cadre du programme offert par l'Union des municipalités du Québec (UMQ).
- Le *Central Maine and Quebec Railway* (CMQR) est maintenant propriétaire des infrastructures de la défunte MMA. Le Conseil a autorisé la signature du protocole relatif à un passage à niveau privé et le paiement afférent de 350 \$ (plus taxes).
- À la suite des discussions avec le Conseil de Fabrique Notre-Dame-du-Mont-Carmel, le conseil a entériné l'entente de principe concernant l'acquisition par la municipalité de l'église et du presbytère. Même si les modalités techniques restent à être précisées, cette entente prévoit une cession pour la somme de 1 \$, la municipalité prenant en charge les frais liés à l'entretien tout en permettant aux responsables la poursuite des activités religieuses et communautaires.

Loisirs, Culture, Tourisme et Terrains de jeux

- Autorisation de dépenses pour l'organisation des activités de l'Halloween et des Fêtes de Noël.
- Contrats à Catherine Leroux pour une conférence dans le cadre de l'activité *Un livre, un village*, et à Claude Hamel des Productions de l'Amarante pour la présentation d'un conte animé lors de l'Halloween.
- Nomination de M. Sylvain Lair comme membre du comité Arts et Culture.
- Mandat à la firme ADSP Architecture pour le réaménagement du Bureau d'accueil touristique (BAT) pour un montant de 6 200 \$ (plus taxes).
- Mandat à la firme SMi pour préparer une expertise technique du terrain de soccer et de la dalle de béton de la patinoire. Ce rapport est nécessaire compte tenu du litige juridique avec l'assureur de l'entrepreneur, ce dernier ayant déjà déclaré faillite avant que les travaux prévus n'aient été complétés à la satisfaction de la municipalité.

Sécurité publique et Travaux publics

- Embauche d'un nouveau pompier, M. Jean-Michel Alie, et acceptation de la démission de M. Alex Dufresne Morin.
- Nouvelle demande au ministère des Transports pour l'installation d'arrêts à l'intersection des chemins George-Bonnallie et Diligences, et à l'intersection du chemin George-Bonnallie et de la rue Principale.

- Autorisation de l'aménagement d'un stationnement sur la rue Martin pour répondre au nombre croissant des utilisateurs de la plage.
- Affectation d'un montant de 12 000 \$ du Fond en environnement pour des travaux aux chemins du Hibou et du Cèdre.

Urbanisme

- À la suite d'une recommandation favorable du Comité consultatif en urbanisme (CCU), le Conseil a accordé une dérogation autorisant la construction d'une résidence sur le chemin de l'Escalade, la pente du terrain étant supérieure à ce que prévoit le règlement, tout en assortissant cette autorisation de plusieurs conditions de contrôle de l'érosion.



COMITÉ ARTS ET CULTURE

C'est le 12 novembre dernier qu'a eu lieu l'activité de clôture de la 5^e édition d'«Un livre, un Village». À cette occasion, une vingtaine de personnes ont eu la chance de rencontrer M^{me} Catherine Leroux, auteure du roman choisi cette année : *Le mur mitoyen*.

Ce fut l'occasion d'en connaître un peu plus sur cette jeune auteure très prometteuse, déjà récipiendaire de plusieurs prix littéraires, dont le prix France-Québec 2014.

Si vous n'avez pas eu le temps de lire ce roman, vous pouvez toujours emprunter l'exemplaire de la bibliothèque, que Mme Leroux a gentiment dédicacé pour les lecteurs d'Eastman.

S'il vous reste encore un exemplaire, il est toujours temps de le rapporter à la bibliothèque municipale pendant les heures d'ouverture ou de le laisser dans la chute à livres prévue à cet effet.

Concert de Noël

Veillez noter à votre agenda la date du concert de Noël qui aura lieu à l'église St Édouard le **12 décembre prochain** à 20 heures. De belles surprises seront au programme, et vous êtes tous invités à ce concert offert par la municipalité. Et c'est gratuit!



ASSEMBLÉE DU CONSEIL : 2 NOVEMBRE 2015

Administration générale

- En termes de services juridiques, la municipalité a décidé de poursuivre sa collaboration avec la firme Monty Sylvestre. En plus d'agir comme conseiller dans des dossiers litigieux, cette firme est notamment chargée du recouvrement des créances municipales.
- Conformément à la politique de la municipalité, l'Association des résidents pour la protection de l'environnement du lac d'Argent (ARPELA) a été reconnue comme un organisme habilité à solliciter une assurance dans le cadre du programme offert par l'Union des municipalités du Québec (UMQ).
- Le conseil a accepté le décompte progressif # 1 de l'agrandissement de la caserne incendie et la réfection du garage municipal pour un montant de 73 155 \$.

Loisirs, Culture, Tourisme et Terrains de jeux

- Deux clubs de motoneiges, *Les motoneigistes du Memphrémagog* et *Les Pionniers de Valcourt*, ont obtenu un droit de passage pour un sentier de motoneige, pour la prochaine saison hivernale, sur certains terrains de la municipalité : plage municipale (accès au Lac d'Argent), rue Martin, rue de la Grève, terrain situé au 395 rue Principale, passage sur le terrain de balle, chemin et viaduc Bellevue, chemin Khartoum et traverse sur le chemin des Diligences.
- La municipalité présente une demande de soutien financier au Pacte rural pour la construction d'un abri au parc Missisquoi. Ce projet s'inscrit dans le cadre du plan de développement touristique de la municipalité et vise à offrir accueil, information et services sanitaires aux utilisateurs.
- La municipalité a convenu de renouveler une page promotionnelle pour la municipalité et l'activité *Eastman en couleur* dans le guide touristique Memphrémagog au coût de 1960 \$ (plus les taxes).
- Conformément à sa politique de remboursement d'activités de loisirs offertes par la Ville de Magog, la municipalité remboursera 120,00 \$ pour deux inscriptions à l'activité HOCKEY pour la saison 2014-2015.
- Afin de se conformer aux nouvelles règles de sécurité sur les patinoires, le conseil autorise l'achat de deux (2) buts de hockey de type « Pratique OHA », au coût de 799,95 \$ la paire (plus les taxes applicables).

Sécurité publique, Travaux publics et urbanisme

- En vertu de l'article 8 de la Loi sur la sécurité incendie, une MRC doit établir un schéma de couverture de risques incendie auquel les municipalités doivent se conformer. Le conseil a donc adopté le Plan de mise en œuvre (PMO) ainsi que le chapitre VI intitulé « Objectifs

de prévention et de protection » du projet de schéma de couverture de risques en sécurité incendie révisé.

- La Stratégie d'économie d'eau potable du ministère des Affaires municipales oblige les municipalités à produire un rapport annuel de la gestion de l'eau potable. Le conseil a accepté le rapport de la gestion de l'eau potable 2014.
- Un mandat a été confié la firme Exp afin de procéder au balancement hydraulique du réseau d'eau potable pour un montant maximal de 10 000 \$ à taux horaire (plus les taxes applicables). Ces travaux permettront une meilleure répartition de la pression d'eau, les coûts étant assumés par le remboursement de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ).
- Compte tenu de la recommandation positive du comité consultatif d'urbanisme, le conseil a accordé une dérogation mineure permettant d'ériger un garage en cour avant au 7 rue de la Tourterelle.



SÉCURITÉ FERROVIAIRE

par Alexis L'Heureux-Riel

Afin de s'assurer de l'intégrité des rails et pour réduire les risques d'incidents aux abords des zones résidentielles et des lacs, la municipalité a procédé le 16 septembre dernier à l'inspection visuelle d'une portion de 1275m du chemin de fer appartenant à la CMQR. La section inspectée se trouve entre le chemin George-Bonnallie et le chemin du lac d'Argent, portion qui inclut les deux ponts.

Cette inspection a permis de relever quelques anomalies mineures. Un rapport d'inspection a ensuite été envoyé à la Central Maine & Québec Railway afin que cette dernière puisse apporter les correctifs nécessaires à ce tronçon de voie ferrée.



LOISIRS

Halloween



Près d'une vingtaine d'enfants, accompagnés de leurs parents, se sont présentés costumés à la bibliothèque municipale le samedi 31 octobre dernier pour écouter une série de contes présentés par Mme Claude Hamel. Plaisirs et sucreries étaient au rendez-vous.

Nous tenons également à souligner la participation de Mmes Kim Bernard et Mélanie Faille, qui ont tenu des kiosques d'Halloween très populaires, respectivement sur la terrasse du Dépanneur Eastman et celle du restaurant La Bicoque, dans le cadre du Village des Bizarreries.

Les fêtes de Noël

Surveillez votre boîte aux lettres au cours des prochains jours ! Le dépliant des activités de Noël du mois de décembre vous sera envoyé sous peu.

Patinoire

L'hiver est arrivé et très bientôt la patinoire sera prête à accueillir ses nombreux usagers. Cette dernière sera illuminée dès le coucher du soleil et ce, jusqu'à 22h. Pour ne pas freiner les usagers dans leur spontanéité à profiter pleinement des infrastructures, la municipalité ne fera pas d'horaire pour le patinage libre et le hockey. Nous sommes confiants que les usagers sauront cohabiter de façon harmonieuse et respectueuse.

Sentier de marche et de ski de fond



La piste au départ de la rue principale jusqu'au chemin des Diligences sera de nouveau complètement déneigée pour permettre une circulation piétonnière. **Mise en garde :** Les usagers doivent être chaussés adéquatement, car ce sentier ne fera pas l'objet d'un épandage d'abrasif.

Le sentier de ski de fond sera entretenu uniquement au départ du chemin des Diligences jusqu'à l'entrée du Parc National du Mont-Orford.

Rappelons que pour entrer dans le Parc, vous devez avoir payé votre droit d'entrée et votre billet de ski (quotidien ou de saison). Vous trouverez toutes les informations sur le site web www.sepaq.com, sur lequel vous pourrez également acheter vos billets en ligne.

Rappel pour l'usage des accès VIP pour le ski au Mont-Orford



- 1 accès par adresse civique / jour/ semaine (lundi au samedi);
- Pièce d'identité avec photo et preuve de résidence obligatoire lors de votre passage au bureau municipal;
- Lundi au vendredi : se présenter au bureau municipal dès 8h;
- Samedi et dimanche : réservation par téléphone le vendredi dès 13h. Seule la réceptionniste est responsable des réservations. Le volume d'appel étant souvent très important à 13h, sachez qu'il est impossible pour celle-ci de prendre plus d'un appel à la fois. Merci de ne pas communiquer avec d'autres départements pour demander une réservation. De plus, il est inutile de laisser un message pour effectuer une réservation;
- Période des fêtes (24 décembre au 3 janvier) : Les réservations se font par téléphone auprès du service à la clientèle du Mont-Orford, 24 h avant la journée désirée. Téléphone : 819-843-6548 poste 8308. Une preuve d'identité avec photo et une preuve de résidence sont obligatoires lors de votre passage au service à la clientèle pour recevoir votre billet de remontée.

...



**SITUATION FINANCIÈRE
DE LA MUNICIPALITÉ D'EASTMAN**
RAPPORT DÉPOSÉ AU CONSEIL MUNICIPAL
PAR
MONSIEUR YVON LARAMÉE, MAIRE
À UNE SÉANCE TENUE LE 2 NOVEMBRE 2015

ÉTATS FINANCIERS 2014 ET RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Le conseil municipal adoptait, à la séance régulière du 4 mai 2015, le rapport financier au 31 décembre 2014. L'état des activités financières pour l'exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014 se détaille comme suit :

Revenus de fonctionnement	3 714 513 \$
Charges avant amortissement	(3 126 231)
	<hr/>
	588 282
Remboursement de la dette à long terme	(245 959)
Affectation aux activités d'investissement	(17 000)
Affectations - Excédent accumulé et fonds réservés	48 764
	<hr/>
Excédent des activités de fonctionnement pour l'année 2014	374 087 \$
	<hr/>
Surplus accumulé non affecté au 31 décembre 2013	452 098 \$
Affectations de l'année 2014	44 232
Excédent des activités de fonctionnement pour l'année 2014	374 087
	<hr/>
Surplus accumulé non affecté au 31 décembre 2014	870 417 \$
	<hr/>
Revenus d'investissement	252 488 \$
Charges	(3 005 325)
	<hr/>
	(2 752 837)
Affectation des activités de fonctionnement	17 000
Affectations - Excédent accumulé	8 799
	<hr/>
Immobilisations en cours à financer au 31 décembre 2014	2 727 038 \$

Les états financiers consolidés ont été vérifiés par la firme Raymond, Chabot, Grant, Thornton s.e.n.c.r.l et représentent l'état véritable et exact de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2014 ainsi que les recettes et les dépenses pour l'exercice clos à cette date.

INDICATIONS PRÉLIMINAIRES : ÉTATS FINANCIERS 2015

Le conseil municipal a adopté un budget de 4 155 568 \$ pour l'année 2015. Ce budget nous a permis d'atteindre nos objectifs notamment en travaux d'amélioration de voirie, travaux d'infrastructures, de maintien des services et de révision de la réglementation. Une estimation préliminaire des revenus et dépenses pour les derniers mois de l'année 2015, ajoutée à nos résultats après 10 mois d'opération, nous permet de prévoir un surplus budgétaire au 31 décembre 2015.

Le conseil municipal, au cours des prochaines semaines, procédera à l'étude du budget 2016 et s'efforcera de conserver un niveau raisonnable de la charge fiscale des citoyens(nes) d'Eastman. Un programme d'immobilisations sera également étudié.

TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX EN 2015

Le traitement alloué aux élus municipaux en 2015 s'établit comme suit :

	Maire	Conseiller
Rémunération fixe :	13 600 \$	4 533 \$
Allocation des dépenses :	6 800 \$	2 267 \$
	20 400 \$	6 800 \$

Par la Municipalité régionale de comté Memphrémagog :

Le Maire ou son représentant reçoit une rémunération pour chaque présence à la réunion du Conseil de la MRC.

Rémunération	146,72 \$
Allocation	73,36 \$

Il touche également une rémunération pour chaque présence à différents comités.

Rémunération	130,41 \$
Allocation	65,21 \$

RÉALISATIONS 2015

ADMINISTRATION

La municipalité a revu la composition de son équipe administrative, notamment à la suite d'un congé prolongé d'une employée. La réflexion a permis de dégager une orientation permettant un soutien accru à la direction générale par l'ajout d'un poste de direction générale adjointe. Par ailleurs, une politique de rendement a fait partie des projets sur lesquels le comité administratif s'est penché.

La municipalité a travaillé sur deux dossiers importants d'acquisition d'immeubles. La transaction de l'immeuble de la Caisse populaire devrait être conclue avant la fin de l'année 2015. Les discussions et planification des prochaines étapes se poursuivront avec la Fabrique Notre-Dame-du-Mont-Carmel pour les immeubles leur appartenant.

AIDE FINANCIÈRE

Au cours de l'année 2015, la Municipalité a obtenu les aides financières suivantes :

- **Ministère des transports – réfection des routes**

Coût estimé	200 000 \$
Aide obtenue	14 999 \$ + 7 702 \$ = 22 701 \$

- **Pacte rural – MRC Memphrémagog – abri du Parc Missisquoi**

Coût estimé	50 000 \$
Aide obtenue	6 065 \$

ENVIRONNEMENT

L'expérience des dernières années et de 2015 concernant la collecte des matières organiques et l'implantation des collectes particulières (gros rebuts et écocentre) confirment, encore une fois, la sage décision de la municipalité d'opter pour ces collectes. Certes, le changement d'habitudes des citoyens et l'adhésion de ceux-ci à ces activités demeurent la clé du succès. Cet effort collectif a permis à la municipalité d'augmenter de 25 tonnes le tonnage du compost. Toutefois, on sent un ralentissement quant à l'accroissement du tonnage recyclage et une légère augmentation des matières destinées à l'enfouissement.

La contribution financière municipale aux projets environnementaux pour la correction de problématiques environnementales notamment en matière de réduction de l'apport de sédiments dans les lacs s'élève à plus de 30 000 \$ en études et à près de 45 000 \$ pour la correction de fossés et l'aménagement de bermes de rétention. Voilà une belle démonstration de préoccupation municipale à l'amélioration de la qualité de l'eau des lacs.

Les travaux de reconstruction du barrage du lac Orford se sont poursuivis. Des délais dans la réalisation des étapes de reconstruction nous font croire que ce dossier se poursuivra au-delà de 2015.

TRAVAUX PUBLICS

Les fortes pluies de juin et septembre ont créé des bris importants sur plusieurs ponceaux, notamment sur le chemin de Mont-Bon-Plaisir et sur les fossés du chemin des Diligences. Ces travaux, hors programmation régulière, ont occasionné des coûts importants dont seulement une faible partie est remboursée par l'État.

Outre les travaux réguliers d'entretien, la municipalité a poursuivi ses travaux de pavage majeurs (des Pins, Missisquoi et de la Traverse).

La restructuration du service des travaux publics a permis à la municipalité de confirmer l'embauche de deux nouveaux journaliers dont un spécialement dédié aux parcs et espaces verts.

LOISIRS, CULTURE ET TOURISME

Encore cette année, des efforts importants ont été mis à l'amélioration du réseau de sentiers du Parc Missisquoi. De plus, l'ajout d'un abri permettant un espace de pique-nique aménagé. Cet aménagement apporte un cachet nouveau à l'entrée de ce lieu de pratique de plein-air.

Outre les activités habituelles (Fête nationale, Halloween, Plaisirs d'hiver, Fête de la pêche), la 2^e édition d'Eastman en couleur a favorisé le développement d'activités par les commerçants. La participation de ceux-ci mérite d'être soulignée.

Le comité culturel a poursuivi ses activités (un livre un village, spectacles et conférences) et la révision de la politique culturelle. La municipalité a élaboré un plan d'action dans le cadre du projet « Cœur villageois » en partenariat avec l'ATR dans le but de revitaliser le noyau villageois.

URBANISME

Comme à chaque année, la révision des règlements, dans le but d'améliorer la gestion du territoire, est au cœur du service de l'urbanisme. Seize (16) règlements ont été adoptés en cours d'année. Le CCU a aussi entamé une réflexion sur le règlement des PIIA. De plus, plusieurs projets de développement ont fait l'objet d'analyse par le personnel et les membres du CCU.

SÉCURITÉ PUBLIQUE ET INCENDIE

L'année 2015 aura été fructueuse en matière de sécurité publique et incendie. En effet, après une belle négociation avec les représentants de la municipalité de Bolton-Est, nous avons conclu une entente de desserte de service sur une partie du territoire de Bolton-Est d'une durée de dix (10) ans. Une réalisation dont nous pouvons être fiers.

La municipalité a procédé à l'agrandissement de la caserne incendie et la rénovation du garage municipal. Une immobilisation importante pour la municipalité.

Récemment, le projet de Premiers répondants a débuté notamment par le soutien à la formation des pompiers et par la définition d'un plan d'action.

ORIENTATIONS 2016

La journée de planification annuelle du conseil se tiendra le 4 novembre 2015, je ne suis donc pas en mesure de vous indiquer les orientations principales qui seront retenues. Cependant, je peux vous affirmer que les élus et la directrice générale travailleront sur les dossiers d'importance en cours, notamment :

La poursuite de la mise à jour des règlements d'urbanisme;

- La poursuite de la mise en œuvre du plan directeur pour le Parc Missisquoi-Nord ;
- Le soutien au développement économique notamment par la mise en œuvre du plan d'action du projet Cœurs villageois;
- La mise en œuvre du programme triennal d'immobilisations;
- La conclusion d'ententes sur l'acquisition d'immeubles;
- Poursuite de la mise en œuvre du plan d'intervention des infrastructures notamment en regard de réfection de conduites d'eau potable;
- Collaboration auprès de la MRC pour l'optimisation des services incendie.

Les responsabilités de la municipalité ne cessent de s'accroître, tant par les obligations transmises par les différents ministères que par les besoins grandissants des citoyens. L'enjeu est d'abord de rencontrer toutes ces exigences en assurant la qualité de vie des citoyens et la croissance des entreprises en ayant comme souci l'équité et le maintien d'une charge fiscale raisonnable. Ce défi est au cœur des préoccupations des membres du conseil et du personnel administratif. Nos actions sont toutes portées par cet engagement. En ce sens, nous pouvons être fiers de nos réalisations.



CLUB DE L'ÂGE D'OR



La foire de Noël se tiendra à la salle « La Missisquoise » les 5 et 6 décembre de 10 à 16 heures. Voici l'occasion idéale pour faire vos emplettes de Noël. De nombreux artisans seront là pour répondre à vos besoins.

Veuillez noter qu'il n'y aura pas de bingo en décembre. Notre brunch de Noël se tiendra le 20 décembre de 10 à 13 heures. Bienvenue à tous !

Le 22 octobre dernier, une vingtaine de personnes ont suivi un cours de RCR donné par Marie-Noëlle Fontaine; le fonctionnement du défibrillateur a aussi été expliqué.

En effet, comme il a été annoncé au printemps dernier, un défibrillateur est disponible à la salle «La Missisquoise». Il est accompagné d'une affiche expliquant la marche à suivre en cas d'urgence.

Le club de l'Âge d'Or souhaite organiser en janvier un cours d'informatique sous forme de thématique selon vos suggestions et vos besoins. Il faut un minimum de 8 personnes pour offrir le cours. Si vous êtes intéressé, veuillez envoyer vos coordonnées et vos suggestions par courriel au Club de l'Âge d'Or à cade@axion.ca

N'oubliez pas que vous pouvez aussi consulter notre site web en tout temps: www.lamissisquoise.com



ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU CONSEIL :

4 NOVEMBRE 2015

Le 4 novembre dernier, les membres du conseil ont tenu une assemblée spéciale pour traiter essentiellement du dossier « ponceau du chemin des Diligences ».

Afin de tenir compte des besoins exprimés par plusieurs représentants des commerçants, mais aussi de plusieurs citoyens, il a été décidé à la majorité des membres du conseil, de modifier l'orientation retenue jusque-là et de procéder au remplacement immédiat des ponceaux selon la même technologie que celle en place tout en augmentant de 200 mm le diamètre de chacun des ponceaux de façon à faciliter l'écoulement de l'eau.

Cette décision a permis de rouvrir le chemin des Diligences dès le 13 novembre dernier.



NOUVEAU SITE WEB POUR MISSISQUOI NORD



L'organisation Missisquoi Nord est heureuse d'annoncer la mise en ligne de son nouveau site Internet.

Celui-ci a été grandement amélioré afin de faciliter l'accès à l'information et d'être plus vivant et plus accueillant.

- Le site Internet est optimisé et compatible avec les téléphones intelligents et tablettes, en plus d'être beaucoup plus interactif.
- Un bandeau "alerte" donne accès rapidement à de l'information essentielle, telle que la fermeture ou l'ouverture de sentiers.
- La carte des sentiers est mise en évidence et disponible sous forme d'une carte interactive ainsi qu'un format PDF.
- Le nouveau site Internet offre également des informations en continu sur les activités de Missisquoi Nord, par le biais d'articles, mais aussi grâce à un calendrier des événements.

Nous vous invitons découvrir le nouveau site Internet en visitant : <http://missisquinord.com>



CHRONIQUES VERTES

Cendres au compost : Attention !!

Attendez au moins deux semaines avant de jeter des cendres au bac de compost et assurez-vous qu'elles sont bien refroidies. Celles-ci peuvent prendre en feu en tout temps surtout si des tisons se trouvaient à l'intérieur.

La qualité de l'eau de mon puits et mes responsabilités...

Lorsqu'elle provient d'un puits de surface ou tubulaire (communément appelé « puits artésien ») et qu'elle est destinée à la consommation humaine, l'eau doit être de bonne qualité et respecter les normes édictées.

Malgré qu'elle puisse avoir une apparence claire et limpide et n'avoir aucune odeur ou saveur particulière, l'eau captée peut contenir des éléments pouvant avoir des effets indésirables sur la santé, par exemple des microorganismes pathogènes (bactéries, virus ou protozoaires) et des nitrates-nitrites.

L'eau souterraine, qui est généralement de meilleure qualité que l'eau de surface (lac, rivière, ruisseau) grâce à la capacité filtrante du sol, peut être vulnérable à la contamination et des précautions doivent être prises pour assurer en tout temps un approvisionnement en eau de bonne qualité.

Un évènement de contamination peut survenir de façon sporadique, et seule l'analyse de l'eau peut le révéler. Ainsi, le Ministère vous recommande de faire réaliser l'analyse de votre eau par un [laboratoire accrédité](#) :

- au moins deux fois par année pour les [paramètres microbiologiques](#), soit au printemps et à l'automne;
- au moins une fois pendant la période d'utilisation d'un puits pour les [paramètres physico-chimiques](#) qui sont liés aux caractéristiques du sol et qui varient peu.

De plus, vous devriez faire réaliser des analyses supplémentaires lorsque vous constatez des changements soudains du goût, de l'odeur ou de l'apparence de l'eau, ou que des modifications sont apportées au puits ou au sol environnant.

Source : Ministère du développement durable et de la lutte contre les changements climatiques (MDDELCC).

Recycler, c'est aussi bien séparer les divers emballages d'un même produit et rincer les contenants souillés.

En séparant les emballages composés de différentes matières, vous aidez énormément au processus de tri. Par exemple, avant de déposer une boîte de céréale dans le bac de récupération, enlever le sac de plastique. Les matières recyclables sont acheminées à un centre de tri où elles sont triées, soit manuellement ou mécaniquement, en différentes catégories.

Cependant, il n'est pas nécessaire d'enlever la vitrine de plastique des enveloppes ou l'étiquette sur les boîtes de conserve.

Il est également conseillé de rincer légèrement vos contenants de plastique, verre et métal avant de les déposer dans votre bac de récupération. En plus d'éviter la contamination des autres matières, particulièrement les papiers et cartons, cela réduira les mauvaises odeurs et le développement de moisissures tout en favorisant un environnement sain pour les travailleurs des centres de tri.

Source : Recyc-Québec.

Nouveauté : Vous pouvez maintenant recycler les vieilles lumières de Noël en les amenant à l'hôtel de ville sur les heures d'ouverture.

Protéger vos arbres lors de vos travaux de construction afin d'éviter les blessures fatales.

Les blessures mécaniques occasionnées à un arbre par diverses machineries peuvent entraîner la perte de vos arbres. À l'intérieur de la blessure, certains organismes, notamment les champignons de carie, affectionnent particulièrement les tissus brisés et exploitent les portes d'entrée qui sont créées par les blessures pour coloniser le bois. Lors de la préparation des terrains pour la construction de résidences ou de garages, les excavatrices occasionnent souvent des bris aux troncs non protégés. En forêt, l'utilisation de la machinerie forestière, particulièrement les débardeuses, les boteurs et les camions, peut produire des blessures aux troncs des arbres résiduels.



La taille des blessures joue sur le développement des caries; ainsi, une blessure de plus de 900 cm² produira fatalement de la carie. Il faut également noter que l'endroit où se situe la blessure joue un rôle important. Plus la blessure est basse sur le tronc, pire est le risque de carie. Finalement, la forme de la blessure joue aussi. Les blessures allongées sont moins graves que les larges blessures, l'arbre cicatrisant les blessures allongées plus rapidement.

COOP SANTÉ EASTMAN : DÉJÀ DEUX ANS !

En effet, c'est le mardi 5 novembre 2013 que la Coop Santé Eastman ouvrait officiellement ses portes sur la rue Lapointe. Deux ans plus tard, la Coop a démontré hors de tout doute qu'elle est bel et bien là pour rester. Alors qu'elle offrait une journée de consultations médicales par semaine à ses quelque 475 membres en 2013, la Coop Santé Eastman compte aujourd'hui plus de 1350 membres qui peuvent rencontrer un médecin quatre jours sur sept. Voici les services disponibles :

- Quatre médecins
- Quatre jours de clinique médicale par semaine
- Services d'un infirmier sur place
- Clinique hebdomadaire de prélèvements
- Clinique automnale de vaccination

Prendre rendez-vous à la Coop

Avec l'ouverture de la clinique quatre journées par semaine, il est devenu possible de revoir la méthode de prise de rendez-vous qui, dorénavant, se font seulement par téléphone, au 450 297-4777, du lundi au jeudi, de 7 h à 10 h. Soulignons de plus qu'il est inutile de laisser un message car il n'y aura plus de retour d'appel.

En mettant en place cette nouvelle procédure, le Conseil d'administration souhaite répondre aux attentes de plusieurs membres qui ont dit préférer cette méthode. D'ailleurs, un suivi serré de l'efficacité de cette façon de faire est déjà en cours et des correctifs seront apportés au besoin.

Joyeuses Fêtes !

À la veille de la période des Fêtes de fin d'année, les médecins, le personnel et le Conseil d'administration tiennent à offrir leurs meilleurs vœux de santé à toute la population, et profitent de l'occasion pour remercier tous ses membres et tous ses partenaires pour leur confiance. Tous s'engagent à poursuivre leurs efforts pour que la Coop grandisse à chaque jour, au service de sa communauté.

Pour information : info@coopsanteeastman.com

Rappelons que la Coop Santé Eastman bénéficie de l'appui de la Caisse Desjardins du Lac Memphrémagog, du CLD de la MRC de Memphrémagog, des municipalités d'Austin, d'Eastman, de St-Étienne-de-Bolton et de Stukely-Sud et du Club Lions d'Eastman.

•••

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Veillez noter que pour la période des fêtes, la bibliothèque sera fermée les samedis 26 décembre et 2 janvier, mais demeurera ouverte les mercredis 23 et 30 décembre, selon l'horaire habituel, soit de 13h à 17h et de 19h à 20h.

En tout temps, vous pouvez venir déposer vos livres dans notre chute à livres qui se trouve juste à côté de la porte. Vous pouvez aussi renouveler vos emprunts (pour une période de 3 semaines maximum, sous certaines conditions) en nous appelant au 450-297-2120 ou directement sur le portail de la bibliothèque, en accédant à votre dossier d'abonné sur le site :

<http://www.mabibliotheque.ca/estrie/fr/index.aspx>

Finalement, l'automne étant une saison chargée en sorties de livres, nous avons acquis plusieurs nouveautés que nous vous invitons à venir découvrir, il y en a pour tous les goûts!

Profitez du temps des fêtes pour faire de belles lectures. Toute l'équipe des bénévoles de la bibliothèque vous adresse ses meilleurs vœux.

•••

LE CROQUE-LIVRES DÉMÉNAGE POUR L'HIVER!



Avec les températures hivernales qui s'installent, notre Croque-Livres va se mettre à l'abri. Vous pourrez le retrouver à l'épicerie «Le Marché Tradition» jusqu'au retour des beaux jours.

Vous pourrez donc continuer à venir y déposer des livres ou en emprunter en tout temps!

Rappelons que cette boîte d'échange de livres est destinée exclusivement aux livres pour les enfants de 0 à 12 ans. Étant donné son succès, il est prévu de mettre sur pied un service similaire pour les adultes au cours de la prochaine année.

•••

FERMETURE DES BUREAUX MUNICIPAUX

Veillez noter que les bureaux municipaux seront fermés pour la période des Fêtes à compter de 16 h le mercredi 23 décembre 2015 jusqu'au vendredi 1er janvier 2016 inclusivement. Les bureaux seront ouverts dès le lundi 4 janvier 2016 à 9 h. Les services d'urgence seront bien sûr maintenus tout au cours de cette période.

•••

VŒUX DU CONSEIL

Tous les membres du conseil ainsi que l'ensemble des employés municipaux vous souhaitent un très joyeux temps des fêtes, et une année 2016 des plus heureuses.

Afin de bien débiter l'année, nous vous convions à notre traditionnel vin d'honneur qui suivra la première assemblée publique de l'année, le lundi 11 janvier 2016 à 19h30. Au plaisir de vous y rencontrer!

•••



TÉLÉPHONES D'URGENCE FEU - AMBULANCE : 911 SERVICE DE POLICE : Sûreté du Québec 819 564-1212 ou 1 800 461-2131

Échec au Crime : 1 800 711-1800 SIGNALER UN OISEAU MORT : 1-877-644-4545 (virus du Nil)

SIGNALER UN ANIMAL MORT : route 112 ou G.-Bonnallie 819 562-2693, ailleurs sur les routes 450 297-3440

Municipalité d'Eastman, 160, chemin George-Bonnallie, Eastman (Québec) J0E 1P0

Téléphone : 450 297-3440

Télécopieur : 450 297-3448

Courriel : info@eastman.quebec

Heures d'ouverture : 9 h à 12 h et 13 h à 16 h, du lundi au vendredi

eastman.quebec

J.P. Cadrin & Ass. Inc.
évaluateur agréé
cadrin@jpcadrin.ca
455 MacDonald, bureau 300, Magog (Québec), J1X 1M2
tél.: 819-843-3635 téléc.: 819-843-0448

exp. Donald Bonsant, urbaniste
Directeur principal, aménagement,
urbanisme et développement durable
150, rue de Vimy, Sherbrooke QC J1J 3M7
Tél.: 819 562-3871, poste 2315
M.: 819 571-8035

EXCAVATION N. JEANSON
TRANSPORT en VRAC
PAYSAGEMENT
PROFONDEURSES
Mobilier, Jardin, Déco
CONCASSEUR MOBILE - DEMOLITION
LAC-ARTIFISIEL
AMÉNAGEMENT PAYSAGES
DRAINAGE - INVELOS
www.exca-njeanson.com
2003 route 112, Stukely sud
Bur: 450.297.4535
Cell: 819.574.5093